

IMP 7– SIGNALISATION MARITIME ET PORTUAIRE : BALISAGE, POSE, SUIVI ET ENTRETIEN

PROGRAMME

MODULE 1: BALISAGE FLOTTANT (BOUEE)

MODULE 2: BALISAGE FIXE (FEUX ET PHARES)

MODULE 3: COMPOSITION TECHNIQUE DES EQUIPEMENTS

MODULE 4: POSE, SUIVI ET ENTRETIEN

MODULE 5: NAVIGATION DANS UN CHENAL BALISE : LES REGLES DU BALISAGE MARITIME

TRAVAUX PRATIQUES

LIGNES DE NAVIGATION : ROUTE SUR RADE ET PLAN D'EAU

OBJECTIFS

A l'issue de ce séminaire, les auditeurs devront être capables de :

- Maîtriser l'ensemble des balises fixes ou flottantes placées en mer ou à terre qui indiquent aux navires les dangers et le tracé des chenaux d'accès au port et abris ;
- Maîtriser les règles définies par l'Association Internationale de la Signalisation Maritime (AISM) ;
- Naviguer dans un chenal en s'orientant à partir des balises flottantes, balises fixes et en respectant les règles du balisage maritime.

PUBLIC CIBLE : Agents des phares et balises, Patrons de vedette, Conducteurs de drague, de barge, d'engins de servitude en charge de la conduite et de la maintenance des phares et balises.



COÛT : 700.000 F CFA

Ce tarif couvre la formation (cours et documentation), les pauses café et déjeuners, l'accueil et le transfert à l'aéroport, les visites guidées.

LIEU: CENTRE DE FORMATION DU PORT AUTONOME D'ABIDJAN

INTERVENANT:

DJESSOU AHOUA JONAS

- Officier Ingénieur Radioélectronicien de la Marine Marchande
- Technicien VTS/VTM
- Représentant AISM en CI
- Formateur au CF-PAA

DUREE: 10 JOURS (60 Heures)

**DATE: DU 25 Mai au 5 Juin 2015
Du 02 au 13 Novembre 2015**